



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 21 juin 2017

Dans le cadre des travaux destinés à installer une climatisation pour le centre culturel « Le Baladin », plusieurs entreprises ont été invitées à déposer leur offre pour les installations de ventilation-climatisation, les travaux d'électricité et de serrurerie. Le Conseil communal a adjugé les travaux de

- ventilation-climatisation a été adjugée à l'entreprise Energie Moderne Sàrl
- électricité à l'entreprise Riva, Marquis, Niclas SA
- serrurerie à l'entreprise Hygin Debons
- échafaudage à l'entreprise Cap 3D SA

Pour compléter l'effectif de notre police municipale, le Conseil communal a nommé M. Dimitri Luyet agent de police avec le grade de caporal.

Le Conseil communal a adjugé au bureau Citec SA l'étude des secteurs de St-Germain et de Prinzières, classés en priorité 1 et 2 pour la mise en zone 30 km/h.

Dans le cadre des travaux des étapes 1 et 2 de la zone de détente et de sports de Oure, le Conseil communal a adjugé à :

- l'entreprise Bitz et Savoye SA, la fourniture, le transport et la pose de deux échelles à crinoline
- l'entreprise ABC du Bois Sàrl, la coupe des arbres non cadastrés

Le Conseil communal adjuge au bureau ALPGEO Sàrl Hydrogéologues Conseils donne son accord pour engager en 2017 les travaux de forage au pierrier de Visse.

Le Conseil communal donne son accord pour la vente de la parcelle no 14573. Cette parcelle est vendue dans son état actuel, y compris la structure corrodée qui occupe une grande partie de la parcelle.

Le Conseil communal désigne comme enseignante auprès des écoles de Savièse pour une durée indéterminée, au taux d'activités fixé par l'état nominatif s'y référant :

- Mme Nathalie Reynard, pour un poste d'enseignante AC&M
- Mme Laure Varone, dans le degré primaire (1H-8H)
- Mme Corinne Müller, dans le degré primaire (1H-8H)

Le Conseil communal adjuge à l'entreprise Léger Roger & André Joseph SA, le remplacement de 8 velux posés en toiture des salles ACM de Moréchon 1.

Souhaitant participer au développement de la mobilité électrique, le Conseil communal donne son accord de principe pour la pose de deux bornes de recharge sur le territoire de Savièse, leur emplacement restant à définir.

Le Conseil communal adjuge au triage forestier Lienne-Morge les travaux de sécurisation le long des chemins pédestres, rendus nécessaires après les dégâts hivernaux.

Le Conseil communal délivre le droit de cité de Savièse aux personnes suivantes :

- M. Yann Jullien, né en 1974, sa compagne Patricia Latour, née en 1976 et leurs enfants, Lilian Jullien, né en 2002 et Anouk Jullien, née en 2005,
- M. Carlos Ferreira de Aguiar, né en 1979, son épouse Olga de Sousa Lemos de Aguiar, née en 1983 et leurs enfants, Daniel Lemos de Aguiar, né en 2001 et Kassandra Lemos de Aguiar, née en 2007,

- M. Sébastien Steuer, né en 1966, son épouse Andrea Giudicelli née en 1967 et leurs filles, Augustina Steuer, née en 1998, Emilia Steuer, née en 2000 et Maria Josefina Steuer, née en 2004,
- Mme Chaima Kornef, né en 1992,
- M. Régis Hanon, né en 1974,
- M. David Tafula Cordeiro né en 1993,
- M. Romain Robreteau né en 1984, son épouse Sophie Robreteau née en 1980 et leurs enfants, Jade Robreteau née en 2008 et Maël Robreteau né en 2013,
- M. Jesus Tomas Purcalla Bonilla, né en 1978,
- M. Michel Maifret, né en 1977

Le Conseil communal prend note de l'élection de M. Florian Debons comme membre du conseil de fondation de Saint-Germain Centre, avec la fonction de caissier, en remplacement de M. Georges-Gérard Héritier, démissionnaire

Le Conseil bourgeoisial, sur proposition de la commission, accepte la demande de bourgeoisie présentée par M. Georges Petoud. Cette demande sera soumise à l'agrégation de l'assemblée bourgeoisiale.

Le Conseil bourgeoisial adjuge au bureau Nivalp SA l'établissement du plan d'alarme et d'intervention des Mayens de la Zour.